



Paris le 20 mars 2024

Présentation de l'Espace Collaboratif d'Innovation par France Horlogerie

France Horlogerie a présenté hier, à l'occasion d'un événement organisé à Besançon avec l'ensemble des parties prenantes publiques et privées, les conclusions de l'étude d'ingénierie concernant la création de l'Espace Collaboratif d'Innovation (ECI).

Cette étude, confiée par France Horlogerie au cabinet Ernst&Young, a été réalisée avec le soutien de la Caisse des dépôts dans le cadre de France 2030 et de Francéclat, en partenariat avec le Territoire d'industrie Alliances Luxe et Précision Doubs incluant notamment Grand Besançon Métropole et la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Au cœur de la stratégie de réindustrialisation de la filière horlogère française, cet espace a pour objectif de renforcer la compétitivité et l'innovation dans ce secteur d'excellence. Au service des entreprises du secteur et du grand public, il sera situé à Besançon et Morteau, bassins historiques et économiques de l'horlogerie française et offrira un large éventail de services et de ressources dédiés au rayonnement et aux échanges entre les acteurs du secteur.

Au cœur du projet, l'innovation et la coopération industrielle dans la chaîne de valeur horlogère française au plus proche des bassins horlogers

Avec un concept novateur fondé sur une approche collaborative, l'ECI proposera sur la base des besoins identifiés par les entreprises et en coordination avec l'écosystème local trois types de prestations principales : des services en libre accès pour les abonnés comme un guichet unique et un club business, des prestations à la carte payantes tel que l'accès à un studio de conception et de prototypage et des lieux d'échange et de rayonnement (ex. espaces de coworking et des ruches d'idées...)

Bureaux, ateliers, plateaux industriels, salles d'évènements et de formations... seront mis à disposition stratégiquement afin d'accompagner le développement des entreprises horlogères, qu'il s'agisse des marques de montres établies ou émergentes, des industriels ou des sous-traitants, et de favoriser la promotion des savoir-faire et des compétences auprès du grand public et des élèves du secteur.

L'ECI visera également à stimuler la création de grappes d'entreprises autour de trois axes principaux : les sous-ensembles, les passerelles entre les filières de pointe, et enfin la mutualisation des besoins en matière d'achats groupés, de fabrication française et de R&D ou de services communs.

Une gouvernance au service d'une stratégie économique solide et dynamisant l'innovation

Afin d'assurer une structuration agile et pérenne, la gouvernance de l'ECI, qui pourrait prendre la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), s'appuiera sur l'ensemble des parties prenantes, des marques horlogères aux industriels, sous-traitants et créateurs, les acteurs institutionnels, ainsi que la distribution et les salariés de l'ECI.

Le financement de l'ECI s'appuiera sur l'investissement financier des parties prenantes dans la structure, les recettes des offres de services, ainsi que sur un appui des Pouvoirs publics, en particulier dans le cadre de l'appel à projet « Pôles territoriaux des Industries culturelles et créatives » de France 2030 auquel France Horlogerie candidatera au 2e semestre 2024 et des collectivités territoriales.

Dès sa phase de lancement prévue à horizon 2025, l'ECI porté par France Horlogerie jouera un rôle fédérateur pour favoriser l'innovation et le développement du "Fabriqué en France" dans ce secteur d'excellence, avec l'objectif stratégique de créer d'ici 2030 environ 1 200 emplois et 240 M d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires et de réduire l'impact carbone de la filière horlogère.



Paris le 20 mars 2024

À propos de France Horlogerie :

France Horlogerie est l'organisation professionnelle représentative de la filière de fabrication horlogère française, qui regroupe une centaine d'entreprises (marques de montres, fabricants de composants et horlogerie de gros volume), représentant en 2023 un chiffre d'affaires à la production d'environ 400 M d'euros et 3 000 emplois en France (source : Francéclat).

France Horlogerie représente cette filière française auprès des acteurs institutionnels et économiques, promeut les savoir-faire et l'excellence horlogère française en France et à l'international, porte des projets collectifs favorisant l'industrie horlogère de demain et accompagne les entreprises dans l'application des normes et la promotion des bonnes pratiques professionnelles.

Contact Presse :

Cécile Brun – Agence Bazaille Consulting

cecile.brun@bazailleconsulting.com

06 42 93 30 40